

Albert Bachmann tire sa révérence

POLITIQUE • Nommé directeur de l'usine Saidef, le syndic d'Estavayer-le-Lac dépose son mandat aujourd'hui. Il évoque son engagement politique communal et cantonal.

MAUD TORNARE

Albert Bachmann tire sa révérence aujourd'hui, après 19 ans au Conseil communal d'Estavayer-le-Lac, dont 14 comme syndic du chef-lieu de la Broye fribourgeoise. Député radical depuis 2001 et président de l'Association des communes fribourgeoises depuis 2006, le Staviacois se retire de la vie politique pour se lancer dans un nouveau défi. Dès demain, il dirigera l'usine d'incinération des déchets Saidef à Posieux. Interview-bilan de son engagement politique au niveau communal et cantonal.

Quel est votre meilleur souvenir en tant que syndic?

Je crois que c'est un souvenir de tous les jours, c'est-à-dire l'acceptation d'une grande majorité de la population de ma fonction de syndic. Partout où j'allais, j'ai toujours été reçu avec beaucoup de respect. Une seule fois, une personne que je ne connaissais pas a refusé de me serrer la main pour une raison que j'ignore encore aujourd'hui. Sur le moment, c'est quelque chose qui m'avait touché.

Quel bilan tirez-vous de votre engagement politique au niveau communal?

Les cinq premières années ont été très difficiles. Nous étions dans une situation financière critique. Il a fallu augmenter les impôts et tirer sur les budgets sans possibilité d'investir dans des infrastructures communales. La situation s'est ensuite améliorée grâce à des ventes de terrains et à une population grandissante, aux revenus plus élevés. Aujourd'hui, la commune se porte bien financièrement et la promesse de baisser les impôts a été tenue.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier?

C'est sans doute l'achat du Sacré-Cœur où sont aujourd'hui aménagées des salles de classe. Un premier projet de construction d'une nouvelle école à 30 mio de francs avait d'abord été présenté. Entre-temps, j'ai eu vent que les sœurs d'Ingenbohl voulaient vendre le Sacré-Cœur. Même si l'achat de ce bâtiment vieux de cent ans n'est pas passé comme une lettre à la poste, la grande majorité du Conseil général a finalement accepté ce crédit. Aujourd'hui, je crois qu'on peut dire que les élèves bénéficient d'un cadre idéal au centre-ville.

Après 19 ans au Conseil communal dont 14 comme syndic, avez-vous ressenti une certaine usure? J'ai toujours dit à mes collaborateurs que si un jour je ressentais un ras-le-bol, je quitterais mon poste du jour au lendemain. Mais même avec les années, j'ai toujours trouvé l'énergie de repartir pour une nouvelle législature. Si je m'en vais aujourd'hui, c'est parce qu'à 56 ans un nouveau défi se présente à moi.

L'ambiance a-t-elle toujours été bonne au sein de l'exécutif?

Lorsque j'étais encore conseiller communal, il y a eu quelques tensions. L'ambiance s'est ensuite améliorée. Notre force est que le Conseil communal a toujours porté les projets sans faire de politique partisane. L'exécutif communal, c'est comme une famille. Parfois, il faut tout mettre à plat et se dire les choses franchement.

En cinq législatures, avez-vous constaté un changement d'attitude chez les citoyens?

De manière générale, le citoyen est de plus en plus exigeant. Cette réaction est peut-être due au fait que les gens se sentent eux-mêmes de plus en plus contraints par les lois. Au niveau de la commune, cela impliquera certainement à l'avenir la nécessité d'engager un juriste pour traiter les dossiers les plus complexes.

«Même avec les années, j'ai toujours trouvé l'énergie de repartir pour une nouvelle législature»

Pensez-vous que la fonction de syndic doit se professionnaliser? Tôt ou tard cela arrivera. Aujourd'hui, le plus lourd pour un syndic, c'est qu'on exige de lui qu'il connaisse tous les dossiers. Par contre, je suis d'avis que professionnaliser uniquement le poste de syndic sans que cela soit le cas pour les autres membres du Conseil communal serait une erreur. C'est tout ou rien.

Estavayer-le-Lac connaît un développement important. Un immense quartier pour 1800 habitants est d'ailleurs en projet. Que vous inspire cette évolution?

Le défi sera d'accompagner cette évolution avec la création de places de travail. Une de mes grandes satisfactions est l'achat de terrains dans la zone industrielle des Marais. La commune pourra ainsi tout mettre en œuvre pour faire venir des entreprises.



Albert Bachmann a passé 19 ans au Conseil communal d'Estavayer-le-Lac dont 14 comme syndic. Depuis 2006, il est aussi président de l'Association des communes fribourgeoises.

VINCENT MURITH

Le projet d'hôtel au bord du lac fait actuellement couler beaucoup d'encre. Vous laissez un sacré fardeau à vos collègues de l'exécutif...

Non, je ne crois pas. Ce dossier a été porté par l'ensemble du Conseil communal et pas seulement par moi. A n'importe quel moment, il y a des dossiers plus chauds que d'autres. J'ai aussi tenu avec mes collègues à régler la démolition des cabanes de pêcheurs avant mon départ. Et puis il ne faut pas oublier le positif, tous les beaux dossiers comme le développement de la zone industrielle ou la densification du plateau de la gare qui vont se réaliser ces prochaines années.

Vous avez aussi été député durant dix ans. Pensez-vous avoir

contribué à faire mieux comprendre les besoins de la Broye?

Mon rôle de député n'a pas toujours été simple car j'étais en même temps président de l'Association des communes fribourgeoises (ndlr: lire aussi ci-après). J'ai donc surtout défendu des dossiers qui concernaient l'ensemble des besoins de nos communes.

Lors de votre candidature au Conseil d'Etat, vous avez claqué la porte du Parti libéral-radical pour vous présenter en tant qu'indépendant. Ce qui vous a valu d'être qualifié de mauvais perdant. Si c'était à refaire, n'auriez-vous pas souhaité une meilleure sortie du monde politique?

C'était la décision du moment. Je ne la regrette en rien et je l'assume tout à fait. Je n'avais rien à perdre, c'était le moment ou jamais.

Vous êtes président du comité d'organisation de la Fête fédérale de lutte qui aura lieu en 2016 à Estavayer-le-Lac. Est-ce que vous prévoyez de vous engager à d'autres niveaux pour votre commune?

La priorité est la fête fédérale après on verra bien comment les choses vont se dérouler en fonction de mes disponibilités. Si je suis toujours disposé à participer à la vie associative de ma commune, je souhaite aussi désormais accorder plus de temps à ma famille. I

LES COMMUNES, UN PARTENAIRE DE POIDS DANS LA POLITIQUE CANTONALE

Albert Bachmann quittera également en novembre l'Association des communes fribourgeoises (ACF) dont il a repris la présidence en 2006. L'ex-député et syndic d'Estavayer-le-Lac aura contribué à faire de cette association un partenaire de poids dans le dialogue entre communes et canton. Créée dans les années 60, l'ACF regroupe aujourd'hui l'ensemble des 164 communes fribourgeoises. Cette association de défense des intérêts des communes s'est professionnalisée en 2003 avec l'engagement d'un juriste à plein-temps. En 2008, l'ACF a également adopté une révision totale de ses statuts qui a permis de l'asseoir dans son rôle d'interlocuteur des autorités cantonales

grâce à une délégation de compétences accordée par ses membres.

Pour faire entendre sa voix, l'association prend une part active aux travaux législatifs et réglementaires. Elle dispose aujourd'hui de quarante commissions cantonales. Composée de membres du Grand Conseil qui manifestent un intérêt pour la politique communale, le club des communes joue également le rôle de relais au niveau du parlement cantonal. «Pour faire de l'ACF un interlocuteur de poids, le comité a dû porter cette association devant le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. En tant que président, c'est un rôle que j'ai pris à cœur et qui, je pense, m'allait

bien. Quand je suis convaincu d'un dossier, je le défends jusqu'au bout», estime Albert Bachmann au moment de tirer le bilan de son engagement au sein de l'ACF. Une ténacité que Micheline Guerry-Berchier, juriste et secrétaire générale de l'ACF, reconnaît également au président de l'ACF. «C'est un excellent porte-parole, à l'écoute des autres, et aussi un très bon négociateur. Il a toujours eu à cœur de défendre les dossiers jusqu'au bout en n'hésitant pas à se détacher des considérations politiques de son parti», souligne la juriste.

Ces dernières années, l'ACF n'a pas manqué de combats. L'association a notamment suivi de très près les dos-

siers brûlants de la péréquation financière intercommunale et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons avec ses incidences sur les communes. Concernant l'introduction de la deuxième année d'école enfantine, elle a également activement soutenu le principe d'une aide étatique de 60 mio aux communes, une contribution approuvée en 2009 par une très large majorité des Fribourgeois. Autre cheval de bataille: la cantonalisation des primes d'assurance-maladie pour laquelle l'ACF s'est impliquée dans la motion déposée par son président Albert Bachmann et le député socialiste et syndic de Fribourg, Pierre-Alain Clément. MT

BROYE

Le multimédia fait son entrée à l'hôpital

CHANTAL ROULEAU

L'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) s'est doté d'une «chaîne d'informations aux patients». Un nouveau système multimédia permettra désormais à ceux-ci de regarder la télé, écouter la radio, téléphoner et s'informer, indique l'hôpital dans un communiqué.

Cent trente écrans individuels ont été installés sur le site de Payerne, ainsi que dix écrans d'affichage (cinq sur le site de Payerne et cinq sur celui d'Estavayer-le-Lac). Afin d'assurer le renouvellement des équipements multimédias, leur utilisation est payante. Elle coûte deux francs par jour jusqu'au 30^e jour, puis un franc à partir du 31^e jour. Les écrans d'affichage diffuseront quant à eux des informations pratiques sur la vie de l'hôpital.

Le coût de cette installation s'élève à 494 000 francs, dont 288 000 viennent de la Fondation vaudoise Daniel Rapin. «Cette technologie permet non seulement d'améliorer le confort des malades mais également la communication via un canal d'information réservé aux patients», souligne Stéphane Duina, directeur général du HIB. I

EN BREF

RECONSTITUTION DU CONSEIL COMMUNAL

BARBERÈCHE Lundi dernier, Gemma Tarolli a rejoint le Conseil communal de Barberèche. Elle avait été élue tacitement au milieu du mois d'août, à la suite du décès du syndic Hans-Rudolph Widmer. Le Conseil communal a ainsi pu être reconstitué. Daniel Jorio a été nommé à la fonction de syndic et Bernard Stumy accède à la vice-syndicature. La population de Barberèche et de Pensier sera informée de la redistribution des dicastères par le biais d'un tout-ménage, précise le communiqué. Les habitants peuvent également consulter le site internet de la commune. OW

MÉMENTO BROYE

> **PRÉSENTATION** des œuvres de Janneke Wijngaarden (JIP), artiste peintre et comédienne néerlandaise ayant interprété le rôle d'Anne Frank dans le film «Le journal d'Anne Frank». Centre de Rencontre, Meylands-trasse 8, Morat, dimanche, 17 h 30.

PUBLICITÉ

NON à la journée de travail de 24 heures

22 septembre 2013
NON à la péjoration de la loi sur le travail!
UN1A
 CP. 3000 Berne 15